

Diplôme de conseiller en ESF

A N N E X E I

TABLEAU DES EPREUVES

EPREUVES	DUREE	COEFFICIENT
- Epreuve écrite sur documents relatifs à la vie quotidienne et à ses activités, à l'action sociale et aux institutions	4 heures	2
- Présentation et soutenance d'un mémoire sur l'étude d'un problème relatif aux domaines et activités de la vie quotidienne, à l'action sociale, au travail social	1 heure au maximum	4 (1)
- Présentation et soutenance d'un rapport de stage	1 heure au maximum	4 (1)

- (1) Document écrit : coefficient 1
Présentation orale : coefficient 1
Soutenance : coefficient 2

DIPLOME DE CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

Session 2004

Durée : 4 heures + 30 minutes pour lecture des documents
Coefficient : 2

Calculatrice interdite

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet comporte 9 pages, numérotées de 1/9 à 9/9.

DIPLOME DE CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE	Session 2004
Epreuve écrite sur documents relatifs à la vie quotidienne et à ses activités, à l'action sociale et aux institutions	DICO
Coefficient : 2 Durée : 4 heures + 30 min. pour lecture des documents	Page : 1/9

« L'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté.

La réalisation de cet objectif passe notamment par le développement, en priorité dans les zones défavorisées, des activités artistiques, culturelles et sportives, la promotion de la formation dans le secteur de l'animation et des activités périscolaires ainsi que des actions de sensibilisation des jeunes fréquentant les structures de vacances et de loisirs collectifs. Elle passe également par le développement des structures touristiques à caractère social et familial et l'organisation du départ en vacances des personnes en situation d'exclusion.

L'Etat, les collectivités territoriales, les organismes de protection sociale, les entreprises et les associations contribuent à la réalisation de cet objectif.

Ils peuvent mettre en œuvre des programmes d'action concertés pour l'accès aux pratiques artistiques et culturelles.

Au titre de leur mission de service public, les établissements culturels financés par l'Etat s'engagent à lutter contre les exclusions ».

Article 140 de la loi du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions

Dans un devoir composé :

1. Analysez les pratiques culturelles des Français et leur évolution depuis trente ans ; montrez en quoi la culture peut être un outil pour l'insertion de personnes en difficultés sociales.
2. Présentez les mesures et structures qui favorisent l'accès à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs pour les publics en situation de précarité. Expliquez quelles en sont les limites.
3. En vous situant dans un cadre institutionnel, précisez quelles peuvent être les fonctions et les activités possibles d'un(e) conseiller(e) en économie sociale familiale intervenant dans le domaine de la culture, du sport, des vacances et des loisirs.
Proposez, en la justifiant, une action répondant aux objectifs de l'article 140 de la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions.

ANNEXES

1. *Quelques données sur les pratiques culturelles des Français*
in données sociales 2003 – Ministère de la Culture et de la Communication
in INSEE première n° 883, février 2003
2. *Les pratiques culturelles : quelle démocratisation ?*
in Cahiers Français n° 312, janvier-février 2003
3. *Quand la culture reconstruit l'identité individuelle*
Favoriser l'accès à la culture pour tous
In Le Journal de l'Action Sociale n°40, octobre 1999

Barème :

Question 1 : 4 points

Question 2 : 4 points

Question 3 : 8 points

Expression écrite, orthographe, construction du devoir : 4 points

ANNEXE 1 : QUELQUES DONNÉES SUR LES PRATIQUES CULTURELLES DES FRANÇAIS

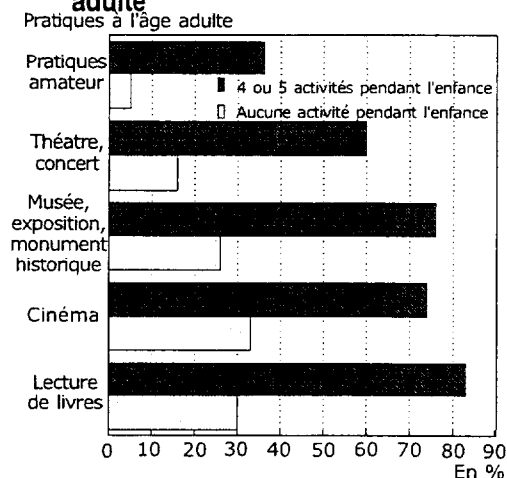
Tableau : Evolution des pratiques culturelles (en %)

	1973	1997
Regardent la télévision...		
Tous les jours ou presque	65	77
Plus irrégulièrement	22	14
Jamais	12	9
Ecoutent des disques ou cassettes		
Au moins un jour sur deux	15	40
Plus irrégulièrement	51	36
Jamais	34	24
Ont acheté au moins un livre au cours des 12 derniers mois	51	63
dont souvent	10	16
Sont inscrits dans une bibliothèque	13	21
Dont bibliothèque municipale	7	15
Ont lu au moins un livre au cours des 12 derniers mois	70	74
Dont : 25 livres et plus	22	14
Sont allés au cours des 12 derniers mois à l'une des manifestations suivantes		
Spectacle de danse	6	8
Spectacle de music hall, de variétés	11	10
Concert de jazz ou de rock	6	13
Concert de musique classique	7	9
Pièce de théâtre joué par des professionnels	12	16
Musée	27	33
Monument historique	32	30

Champ : personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Dep, Ministère de la Culture et de la Communication, enquêtes « Les pratiques culturelles de Français ». In Données Sociales 2003, INSEE.

Liens entre les pratiques culturelles pendant l'enfance et celles à l'âge adulte

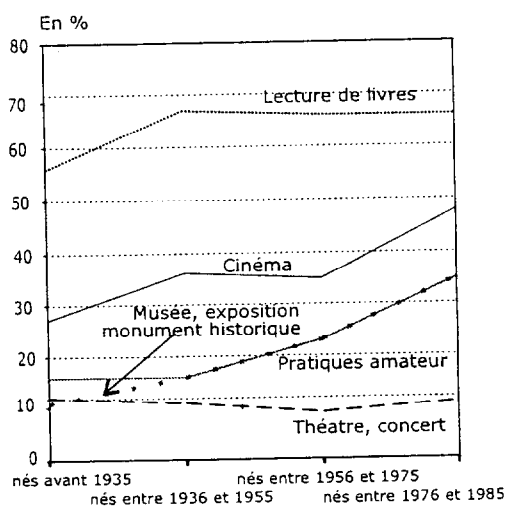


Champ : personnes de 15 ans ou plus, n'ayant pas été élevées en institution.

Lecture : 30% des personnes qui ne pratiquaient aucune activité culturelle étant enfants lisent à l'âge adulte.

Source : enquête « Transmissions Familiales », partie variable de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie d'octobre 2000, Insee

Pratiques culturelles des enfants : des effets de génération



Champ : personnes de 15 ans ou plus, n'ayant pas été élevées en institution.

Lecture : 16% des personnes nées avant 1935 pratiquaient une activité artistique en amateur lorsqu'elles avaient entre 8 et 12 ans, contre 35% pour celles qui sont nées entre 1976 et 1985.

Source : enquête « Transmissions Familiales », partie variable de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie d'octobre 2000, Insee

INSEE première
n° 883 – février 2003

Les pratiques culturelles à l'âge adulte au cours des douze derniers mois

En %

ANNEXE 1 (suite)

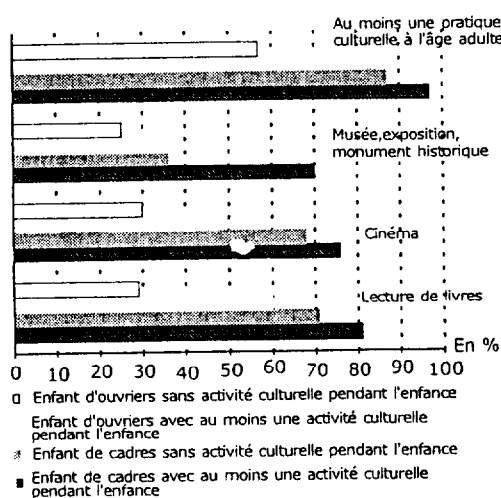
	Lecture de livres	Cinéma	Musée, exposition ou monument historique	Théâtre ou concert	Pratiques amateur
Ensemble	58	50	45	29	14
Age					
15-24 ans	72	89	46	40	24
25-44 ans	59	61	49	31	16
45-64 ans	56	40	47	30	11
65-74 ans	49	21	39	24	9
75 ans et plus	48	11	28	11	5
Sexe					
Femme	66	50	45	30	16
Homme	50	51	45	28	12
Lieu de résidence					
Commune rurale	48	38	40	22	12
Moins de 100 000 habitants	56	43	43	24	13
100 000 habitants et plus	62	60	46	33	15
Unité urbaine de Paris	71	66	54	44	18
Catégorie socioprofessionnelle					
Agriculteur exploitant	31	12	24	12	4
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	50	40	41	24	13
Cadre et profession libérale	84	71	76	60	19
Profession intermédiaire	73	62	61	41	20
Employé	64	49	44	25	12
Ouvrier	33	29	27	14	7
Étudiant	80	94	53	44	29
Chômeur et inactif	37	34	29	16	12
Diplôme					
Sans diplôme	31	27	23	12	6
CEP	46	19	31	17	6
CAP, BEP	45	39	39	18	9
BEPC	68	63	48	30	17
Bac	73	69	57	41	22
Supérieur	85	80	72	57	25

Champ : personnes de 15 ans ou plus.

Lecture : 89% des 15-24 ans sont allés au moins une fois au cinéma au cours des 12 derniers mois.

Source : Enquête Permanente sur les Conditions de Vie d'octobre 2000, Insee

Les pratiques culturelles à l'âge adulte selon les pratiques pendant l'enfance et l'origine sociale



Champ : personnes de 15 ans ou plus, n'ayant pas été élevées en institution.

Lecture : 57% des enfants d'ouvriers qui ne pratiquaient aucune activité culturelle étant enfants en pratiquent au moins une à l'âge adulte.

Source : enquête « Transmissions Familiales », partie variable de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie d'octobre 2000, Insee

ANNEXE 2 : LES PRATIQUES CULTURELLES : QUELLE DEMOCRATISATION ?

La relation entre l'offre culturelle sous ses formes multiples et la structuration des goûts, attentes et pratiques des consommateurs n'est pas uniforme. Elle varie notamment en fonction des niveaux d'exposition, divers et sélectifs, des différents publics, en particulier en milieux populaires et, plus généralement, parmi les personnes les plus démunies en capital culturel hérité (diplômes des parents) et/ou acquis (niveau de diplôme de l'individu). Nuançant l'hypothèse d'un intérêt universellement partagé pour la « culture » et d'une démocratisation « en profondeur » de celle-ci, fondée notamment sur l'élévation continue du niveau de scolarité et du niveau de vie et l'accroissement du temps de loisir, l'exploitation statistique (primaire et secondaire) des données des enquêtes *Pratiques culturelles des Français* lancées depuis 1973 par le Département des études et de la prospective du ministère de la Culture sous l'égide d'Olivier Donnat permet au contraire de montrer à quel point, bien davantage que la proximité géographique et/ou la multiplication du nombre des équipements, les « variables sociologiques lourdes » (sexe, âge, niveau de diplôme, catégorie socioprofessionnelle, origine sociale, taille de la commune de résidence, revenu) restent plus que jamais opérantes pour saisir les logiques de différenciation à l'oeuvre dans l'intensité de l'exposition à l'offre culturelle.

Pourtant, les loisirs culturels de sortie, la fréquentation des établissements culturels tendent globalement à progresser entre 1973 et 1998 - quoique avec des nuances sensibles - dans la plupart des secteurs : bibliothèques, salles de concert classique, jazz ou rock, théâtre, musées, expositions d'art, cinéma, monuments historiques. Néanmoins, derrière cette progression apparente des pratiques et consommations culturelles, joue bien davantage un effet de structure (lié à la nature des transformations socio-démographiques affectant la population à l'instar de l'augmentation du poids relatif des cadres et professions intellectuelles supérieures) qu'un réel effet de démocratisation culturelle à proprement parler. La plus grande fréquentation culturelle apparaît ainsi imputable à un gonflement des populations traditionnellement consommatrices lesquelles, par ailleurs, consomment encore plus de biens culturels qu'auparavant.

Si les pratiques des ruraux augmentent sensiblement (essentiellement là aussi en raison des modifications structurelles qui affectent le profil sociologique des habitants des petites communes), ce sont néanmoins les résidents des grandes agglomérations urbaines où se concentrent tant l'offre que la demande, et tout particulièrement les Parisiens, qui continuent à détenir tous les records de sorties et d'activités culturelles. En cette matière, les écarts entre les pratiques des habitants de la capitale et celles des provinciaux tendent même à s'accroître. De même, toutes les enquêtes montrent que la propension aux loisirs culturels est plus accentuée chez les femmes, en particulier lorsque ces activités se déroulent dans le cadre domestique (lecture de fictions romanesques), et qu'elle augmente avec le revenu, l'ancrage de valeurs politiques « de gauche », l'athéisme et surtout avec le niveau de diplôme, qui demeure en cette matière l'indicateur le plus prédictif et discriminant : les pratiques des diplômés du supérieur se distinguent nettement de celles des non-diplômés et même de celles des titulaires du seul baccalauréat. Tout se passe comme si la diffusion élargie de ce dernier titre scolaire entraînait une course poursuite aux écarts distinctifs au sein des catégories les plus diplômées.

La télévision : une consommation de masse ?

Corollairement, le fait le plus frappant demeure le maintien sur la période - voire l'accentuation dans certains cas - de profonds écarts en matière de pratiques culturelles entre les différents groupes sociaux. Comme le corrobore en tous points le volet « loisirs » de l'enquête « *Emploi du temps* » 1998-1999 de l'INSEE, l'écoute quotidienne et intensive de la télévision, pratique de

ANNEXE 2 (suite)

masse, est d'autant plus probable que le capital culturel détenu est faible, que l'on descend dans la hiérarchie des catégories socioprofessionnelles, des qualifications et des revenus, enfin que la taille de la commune de résidence diminue ; en outre, cette activité réduit d'autant l'occurrence de pratiques cultivées domestiques (lecture, écoute de musique) ou *a fortiori* extérieures au foyer, même occasionnelles. A l'inverse, « le fait de ne pas regarder du tout la télévision pendant le temps libre est associé aux caractères opposés (cadres, habitants des grandes agglomérations et singulièrement Parisiens) et à la fréquentation des équipements culturels ».

Source : Isabelle Charpentier et Emmanuel Pierru ; in *Cahiers Français* n° 312, Janvier-février 2003

ANNEXE 3 : QUAND LA CULTURE RECONSTRUIT L'IDENTITÉ INDIVIDUELLE

Si l'emploi continue de constituer un des principaux ressorts de la socialisation de l'individu, en le dotant d'une identité, il n'est pas le seul. D'abord il faut rappeler que deux tiers des français ne travaillent pas. Il faut aussi relever que tous les pays n'ont pas comme la France fait de l'identité professionnelle la seule clé d'accès à l'identité sociale. Mais si l'emploi ne peut seul forger la citoyenneté, il faut faire appel à d'autres repères. Or dans un monde de plus en plus complexe à vivre et à comprendre, où les relations de proximité s'effritent, se repérer et organiser son rapport aux autres devient de plus en plus difficile, surtout lorsque l'on est dans une situation précarisée.

Changer le regard des autres

C'est le point de vue de Bernard Baubil, qui relève, en se basant sur sa connaissance de la maison des chômeurs "Partage Faourette" qu'il dirige à Toulouse, "que les personnes en difficulté ont de plus en plus de difficultés à être acteurs de leur vie". Ainsi, "ces personnes ne savent plus se situer dans leurs relations aux autres et en conséquence leur réseau relationnel, trop réduit, ne leur permet pas de répondre à leur quête de sens, faute d'avoir le sentiment d'appartenir à un groupe où règne une identité de valeurs entre les uns et les autres". Jean Rizk, directeur du centre d'hébergement RAMIE dans la Meuse, estime quant à lui que cette perte de sens découle également du mythe entretenu selon lequel le travail est une dimension incontournable de la socialisation et de l'insertion d'un individu. "Aujourd'hui, une personne sans emploi ne trouve pas sa place dans notre société parce qu'elle n'est pas reconnue comme un citoyen à part entière. Or si notre société évolue certes vers un retour de la croissance, on sait que chaque personne ne sera pas en mesure d'accéder à l'emploi durable, faute d'emploi durable. Face à cette évolution, nous avons la responsabilité d'affirmer que le travail ne peut plus à lui seul donner une place dans notre société. Il est donc nécessaire dès aujourd'hui de penser une organisation qui offre autrement, à chaque individu, un statut, un rôle à jouer, une reconnaissance de ses pairs".

Pour répondre à cette quête du sens, il est alors essentiel de questionner la place et le rôle de la culture dans la reconstruction de la citoyenneté individuelle. L'activité culturelle, qui passe généralement par un mode d'expression ou de créativité peut d'abord permettre d'attirer le regard des autres autrement que dans un rapport de compassion. Pour Jean Rizk, "la culture répond au désir de chacun de dire : j'existe! je ne travaille pas mais je crée". La clôture des dernières rencontres sur l'insertion organisées par le département de Vosges sera confiée à une troupe de théâtre organisée par des bénéficiaires du RMI venant des horizons culturels et professionnels les plus divers. Chacun avec sa personnalité saura faire passer aux mille participants de ces rencontres un immense message: bien que fragilisés, ils ont su servir l'art avec talent car l'art a pu les grandir. On oublie alors la fragilité sociale pour découvrir l'homme et le citoyen.

Changer son propre regard

Mais la culture permet aussi de modifier son propre regard sur ses capacités de création. C'est dans cet esprit que l'atelier de réinsertion par l'art (ARA) accueille, depuis 1993 sur le département de la Meuse, un public très déstructuré et peu réceptif aux parcours de réinsertion traditionnels. Grâce à cette action, soutenue par la Fédération des centres sociaux, la peinture est devenue pour certains, un moyen de s'exprimer, de se valoriser et de pouvoir alors mieux communiquer. En créant une oeuvre puis en discutant de cette oeuvre avec d'autres, les participants parlent de leur histoire, de leurs angoisses et de leurs désirs. Une mémoire enfouie au plus profond d'eux-mêmes remonte à la surface. Or, se réapproprier sa propre histoire, c'est aussi retrouver une place dans l'espace et dans le temps. "Nous avons commencé par travailler avec un public très marginal, déconnecté du monde réel. Face à eux, nous ne voulions pas mettre en oeuvre un dispositif type chantier d'insertion, mais un atelier où chacun se rend bénévolement pour peindre sous les conseils d'une artiste. Très rapidement, les comportements ont évolué parce que ces personnes se sentaient capables de réaliser une oeuvre de leurs propres mains", explique Jean Rizk, initiateur du projet. Une histoire humaine s'est engagée et aujourd'hui l'atelier s'est ouvert sur l'extérieur en accueillant des personnes salariées. La création de la boutique "Talents et Découvertes" leur permet d'exposer et de vendre leurs oeuvres.

Mais si la culture peut participer à cette revalorisation d'identité, elle peut aussi dans la durée améliorer les atouts en vue d'une insertion professionnelle. Peinture, danse, théâtre, musique, l'expression culturelle procure une multitude d'outils pour travailler autour du comportement, de la gestion du temps, de l'esthétisme, du sens critique. La culture peut offrir la possibilité de retrouver, dans un univers commun, un ensemble de règles mais aussi et surtout la confiance qui permet l'élaboration d'un point de vue structuré. Pour Michel Belletante, metteur en scène et directeur des Ateliers Marianne, "les personnes accueillies au sein des ateliers s'interdisent au départ d'avoir une appréciation sur l'art, sur la beauté des oeuvres. Repliées sur elles-mêmes, comment voulez-vous qu'elles se sentent autorisées à exprimer un jugement, et à partir de quels critères? En créant avec elles des costumes et des décors pour le théâtre nous ouvrons leur esprit sur l'imaginaire, la curiosité, la construction d'une réflexion. Des

ANNEXE 3 (suite)

réflexes qu'elles ont souvent perdus." Pour redonner confiance, les ateliers Marianne ont fait le choix d'une démarche concrète, palpable, de création sur des objets. Carole Boissonnet, costumière professionnelle, nous en précise les contours: "nous leur donnons des matériaux bruts qu'ils vont devoir travailler, transformer et assembler pour réaliser un décor ou un costume. L'intérêt de cette démarche n'est pas de leur apprendre à devenir costumier mais de tester leur créativité dans leur rapport avec les objets mais aussi dans leurs relations sociales avec les membres de la troupe".

Et il semble qu'effectivement le travail réalisé autour de la création remobilise intellectuellement et psychologiquement les personnes accueillies dans ces ateliers. Curiosité et communication sont ainsi réactivées et permettront de faciliter la recherche d'emploi. Mais ce qui semble le plus souvent toucher les témoins de cette démarche, c'est la métamorphose opérée sur l'apparence des personnes. Parce qu'ils se découvrent et s'ouvrent sur le monde, ces hommes et ces femmes peuvent retrouver du désir et s'épanouir physiquement.

Gare au miroir aux alouettes

Si elle aide une personne à mieux se positionner par la prise de parole ou par la créativité dans un contexte socio-économique difficile, il serait dangereux de croire que la culture puisse tout régler. Elle est une étape dans un parcours d'insertion qui nécessite bien d'autres concours. Pour Christiane Havel, chargée de mission au département métiers d'art du ministère de la culture, "la culture intervient en plus du vital. On ne va pas dans la culture dans une situation d'errance. Il faut mettre en oeuvre tout un travail de structuration sociale préalablement et ce n'est qu'à partir de cette construction que certains pourront sortir d'eux-même pour aller vers la culture. La culture ne peut en aucun cas être le premier pompier de service dans les phénomènes d'exclusion. C'est un outil qui tire sa magie d'aventures humaines menées par des hommes engagés sur le plan éthique, mais elles sont encore très ponctuelles même si beaucoup restent à valoriser"

En d'autres termes, la culture peut influencer considérablement un processus d'insertion mais à condition que l'accessibilité aux droits, aux soins, au logement ait été assurée. Par ailleurs, gardons nous de présenter la culture comme perspective d'insertion car le monde des bénéficiaires du RMI est déjà peuplé d'artistes sans perspectives. L'étude réalisée par le Ministère de la culture, la délégation interministérielle au RMI et le département de Paris montre bien la difficulté pour ces derniers de se réinsérer. C'est pourquoi, il faut souligner l'appel à la prudence de Claude Jacquemont, directeur de l'association Adrige (association de développement des ressources pour l'insertion globale et l'emploi) qui a organisé sur la ville des Mureaux des chantiers d'insertion par le théâtre pour un public de bénéficiaires du RMI: "C'est une très belle étape dans un parcours d'insertion parce que le théâtre peut être l'outil d'un vrai travail comportemental. En jouant devant deux cent personnes, les stagiaires ont retrouvé leur dignité parce que les autres, "les inclus" reconnaissent leur existence. Mais, nous avons dû nous battre contre des miroirs aux alouettes car le théâtre ne peut être perçu en aucun cas comme l'objectif de la démarche. Bien évidemment nous ne souhaitons pas en faire des acteurs et surtout pas leur donner l'illusion qu'ils pourraient un jour en vivre. Or en nous engageant sur le terrain culturel, nous avons été confrontés à des logiques structurelles et des objectifs qui n'étaient plus les nôtres. Pour le metteur en scène, l'urgence constituait en la réalisation d'un spectacle, pour nous il s'agissait d'engager un travail vers la sortie du dispositif RMI. Constamment nous devons rappeler qu'il ne s'agissait pas de leur inventer un nouveau profil, mais de leur redonner la confiance nécessaire pour qu'ils puissent ensuite valoriser leurs propres capacités"

Source : *Le Journal de l'Action Sociale*, n° 40, octobre 1999.

ANNEXE 3 (suite)

Favoriser l'accès à la culture pour tous

On ne peut se contenter de s'appuyer sur des initiatives culturelles pour rebâtir de la citoyenneté individuelle et collective. Pour éviter tout risque de stigmatisation, il faut les intégrer dans un projet global favorisant l'accessibilité de l'offre culturelle pour tous.

Si toutes les collectivités locales s'engageaient...

Pour le président du conseil général des Côtes-d'Armor, Claudy Lebreton, « le repositionnement des politiques locales en vue de la reconstruction du lien social passe par la restructuration de l'offre culturelle pour tous ». Ce dernier en tire toutes les conséquences pour les conseils généraux « qui devraient dépasser l'option gestionnaire qui les a longtemps caractérisés pour s'engager dans une démarche prospective visant à mieux appréhender les besoins non seulement sociaux mais culturels des populations ». La vocation du département serait alors davantage orientée vers l'utilisation de tous ses moyens d'action (subventions à la vie associative et culturelle, réalisation d'équipements, transports) pour faciliter l'accès à la culture en dépassant les handicaps de type financier, physique ou sociaux.

Certaines régions souhaitent aussi encourager les pratiques culturelles. C'est le cas de la région Rhône-Alpes qui adresse à chaque lycéen un chèque qui lui permet d'accéder à quatre prestations ou produits culturels différents (opéra, théâtre, concert). 2 700 000 jeunes en profitent pour un coût financé par le conseil régional de vingt millions de francs (3 millions d'euros).

Mais surtout on observe que les villes s'engagent de plus en plus dans cette direction. Ainsi la ville de Pont-à-Mousson a mis en place un système de « chèques-théâtres » particulièrement efficace. D'autre part, la ville de Bordeaux consacre une partie de son projet social à l'accessibilité culturelle en multipliant les propositions pour la faciliter. Un « passeport pour la ville » sera offert prochainement à la population afin de faciliter l'accès des plus démunis aux équipements culturels et sportifs. En outre, l'opéra délocalisera ses représentations pour aller au devant de la population dans les quartiers.

... on pourrait démocratiser l'envie de culture

Toutefois, la démocratisation de la culture ne peut se satisfaire de l'amélioration des conditions d'accessibilité. Comme le précise Jean-Jacques Garriaux, directeur du CCAS de Saintes, « On ne peut pas faire accéder à la culture un public qui n'ira pas spontanément vers la culture sans avoir effectué un travail préalable, qui tient du désir, de la communication, d'une rencontre avec l'expression culturelle. Accéder à la culture, c'est une histoire humaine, pas une simple consommation ». C'est pourquoi, en complément de la distribution de chèques-théâtre, l'association de chômeurs « Partage faourette » s'est engagée dans une véritable démarche d'accompagnement à la culture. Il ne s'agit pas seulement d'aider les gens à assister à un spectacle mais aussi de les amener à participer à des débats autour du spectacle et parfois même avec les artistes.

C'est enfin avec le souci de tisser un lien nouveau entre société et culture que le conseil général de la Nièvre engage en partenariat avec de nombreux acteurs locaux une démarche visant à mettre en lumière les richesses des trente-deux plus petits villages du département. Trente-deux artistes vont avoir pour mission « d'épouser » chacun l'un de ces villages. Le « mariage » aura lieu au cours d'une cérémonie officielle au cours de laquelle une dot sera remise à la mairie. Financée par le Syndicat des communes de Nièvre, la dot sera constituée de matériels informatiques qui permettront, *via* Internet et caméras numériques, de relier entre eux les villages et les villages avec le monde. Et, nous précise Jean Bojko, directeur de la troupe du Théâtre Éprouvette, pour que le dialogue soit le plus riche possible « les artistes devront repérer les richesses enfouies, le potentiel culturel, pour faire découvrir « l'exceptionnel » de chaque village ». On peut y croire, car le Théâtre Éprouvette a déjà réussi, (dans le cadre d'une démarche financée par le conseil général, le DDTE, le FAS, le fond social européen, la direction régionale des affaires culturelles, la région Bourgogne et la ville de Nevers), à faire émerger tout le potentiel de treize bénéficiaires du RMI. Après avoir fréquenté des ateliers en groupe consacrés à la poésie, à la danse contemporaine ou à la philosophie, ils ont réalisé un CD jugé particulièrement prometteur avec leurs paroles et leurs musiques. Confirmant « qu'un artiste est quelqu'un qui conteste le réel », leur réussite est aussi un appel à plus de citoyenneté.

Le journal de l'Action Sociale, octobre 1999